

# DÉFI 3

## HABITER UNE "VALLÉE-MÉTROPOLE RURALE ALPINE" ACCESSIBLE



**Une armature urbaine affirmant la centralité de St Jean de Maurienne pour les services supérieurs nécessaires à l'ensemble du territoire :** la santé, la formation, l'enseignement supérieur, la culture, le commerce spécialisé en grandes surfaces, la gare internationale...

### Structurée autour de 5 pôles de vie majeurs

- Développer à l'échelle de ces "agglomérations" une notion globale d'habiter, vecteur d'attractivité et de qualité. Ceci comprend une offre complète d'hébergement, répondant à la diversité des besoins, intègre les notions de services aux habitants et aux entreprises, de commerces, de mobilité multimodale, de loisirs, de culture.
- Cette offre globale de services ou d'équipements faisant en partie défaut sur les agglomérations d'Aiguebelle et de La Chambre, ces pôles de vie majeurs sont identifiés comme "à structurer" sur la période de mise en œuvre du SCoT.
- Renforcer les solidarités fond de vallée / montagne autour de ces pôles de vie majeurs.

**Conforter des pôles relais, en fond de vallée ou en montagne, répondant aux besoins quotidiens des habitants.**

**Confirmer l'ensemble des communes dans leur capacité d'accueil et favoriser une dynamique globale de requalification des bourgs centres et des villages.**

**Conforter l'armature commerciale de Maurienne et limiter son développement à l'emprise des espaces existants.**

- Une volonté d'arrêter le développement de zones commerciales pour redynamiser le tissu commercial en centre-ville, adapter les surfaces de vente.



### Armature urbaine

À organiser :		À conforter :	
	<b>Pôles de vie majeurs</b>		Pôles intercommunaux répondant aux principaux besoins, à l'échelle du bassin de vie (logements diversifiés, services, mobilités, loisirs...)
	<b>Pôles relais</b>		Répondant aux besoins quotidiens des habitants en complément des pôles de vie majeurs
	<b>Villages</b>		Répondant partiellement aux besoins quotidiens des habitants
	<b>Stations touristiques</b>		
	<b>Services supérieurs</b>		Gare internationale et fonctions urbaines stratégiques (administratives, services, santé, commerces spécialisés, culture...)
			<b>Légende</b>
			Voie ferrée
			Routes principales (dont A43)
			Principaux cols
			Limites communales
			Bâti
			Lac
			Gare TGV et TER
			Gare TER





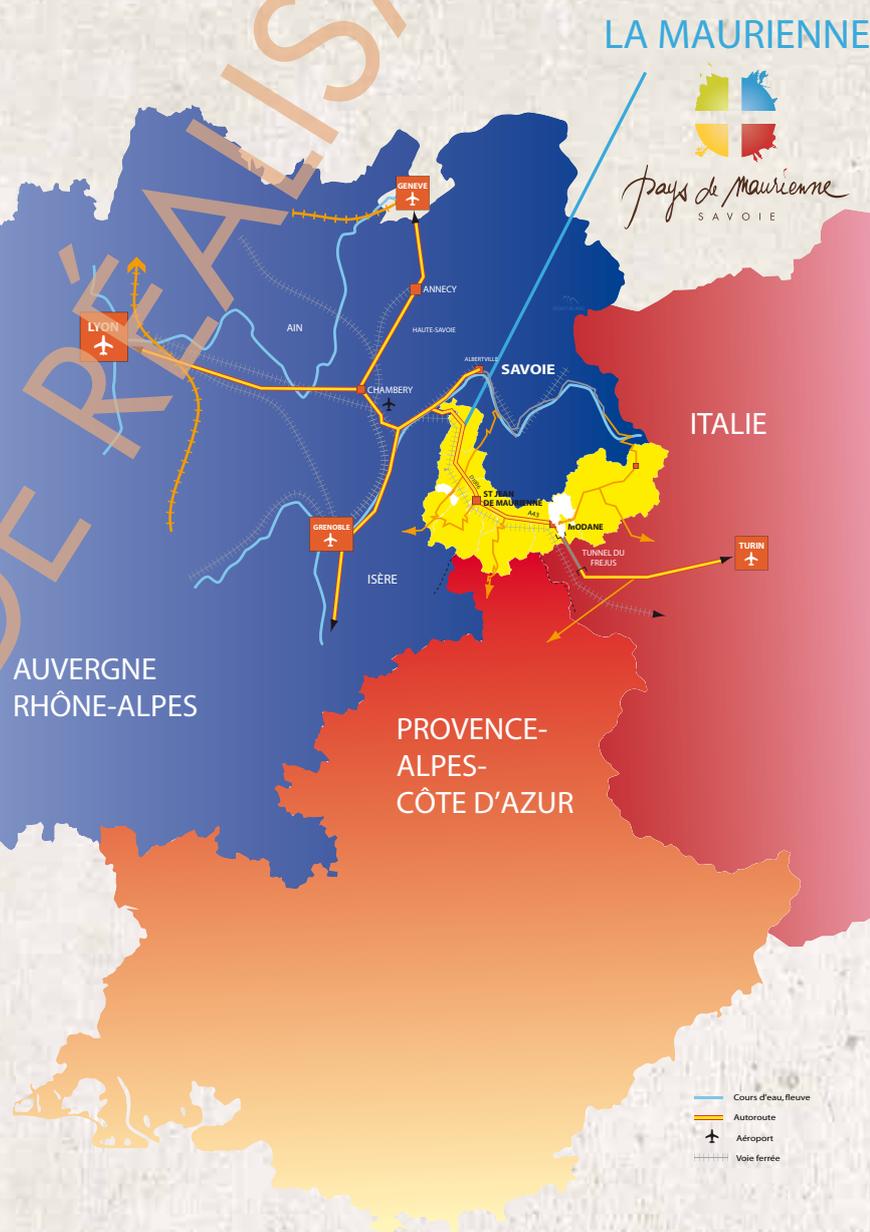
# DÉFI 4

## ORGANISER UNE GOUVERNANCE PERFORMANTE ET OUVERTE

L'ambition est d'**aller plus loin dans la performance territoriale**, de faire **un pas de plus pour améliorer la cohérence stratégique**, l'efficacité des dispositifs et des politiques publiques décidées ou déclinées sur le territoire.

### Faire vivre les solidarités territoriales à l'échelle Maurienne

- Renforcer une gouvernance à l'échelle Maurienne, en partie existante, en impulsant une intercommunalité de projets et de services : une montée en puissance du portage politique par la prise de compétences nouvelles ciblées.
- Mettre en place une nouvelle gouvernance "mobilités" à l'échelle de la Maurienne : maintenir le niveau de desserte actuelle, affirmer le positionnement Maurienne dans le projet Lyon-Turin et anticiper la desserte future en amont de Saint-Jean-de-Maurienne.



### Construire et diversifier les coopérations inter-territoriales pour affirmer la Maurienne dans son environnement transfrontalier et régional

- Renforcer la Maurienne dans son positionnement transfrontalier, notamment par son implication dans des programmes Européens.
- Engager ou renforcer les collaborations avec les territoires voisins pour impulser des projets communs ou favoriser une coordination inter-territoriale (mobilité, projets touristiques...).

Brochure à télécharger sur [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr)



Diagnostic réalisé avec le soutien de



### Syndicat du Pays de Maurienne

Avenue d'Italie - 73300 St Jean de Maurienne  
scot@maurienne.fr - Tél. 04 79 64 12 48